



Réunion du Conseil d'Orientation du 28.02.2019

Présents : Pierre Doerler, Jean-Claude Duchauchoy, Claude Lorenter, Anne-Marie Ravet, Jean-Luc Renaud, Marie Richard, Gerhardt Dehan, Joëlle Charlier

Excusés : Caroline Brisset, Daniel Célérier, Anne-Marie Nuyttens, Xavier Pierrette,

Absents : Vincent Cassagne, Maëlyne Heno, Michel Saint-Martin, Remi Mesmer, Gérard Driot, Bernadette Marchand

RELATIONS SMEP

Entretien des Référents avec : Y. Jauneau - MP Badré - JF Delesalle - V. Bourchot qui a permis de préparer plusieurs points dont certains ré-abordés lors du bureau du SMEP, parmi eux :

- **Présence d'un référent au bureau** : remarques par les référents du mauvais accueil fait au dernier bureau du SMEP à Caroline Brisset, demande de considération du travail et des propositions du CLD.
- **Accessibilité** : demande de valorisation via la réunion des commissions – ces travaux seront introduits dans le cadre de la visite de mai 2019
- Principe posé de la mise en place d'une **commission paritaire SMEP/CLD** pour préparer le parcours de la visite du territoire par les délégués de la Fédération des Parcs et du Conseil de l'Environnement.
- échanges sur les **modalités de poursuite par le CLD de sa mission** (prorogation limitée du mandat ou renouvellement).
- **L'arrivée du stagiaire**, après accord du Bureau du SMEP, devrait intervenir dans la première quinzaine de Mars.

Bureau :

- **Préparation du trajet de la visite** de la fédération des PNR et du CNPN (mai 2019, non encore validée) financement par la Région IDF
- **Création d'une commission ad hoc de préparation de la visite** sous forme paritaire SMEP/CLD = 5 représentants chacun. Le SMEP adopte une représentation géographique : Eric Gobard – Thierry Bontour – Une élue de Crécy la Chapelle (Laurence Navarro ?) – JF Delesalle1 représentant Région : MP Badré et 1 du Département : Y. Jauneaux. 1^{ère} réunion : 15 mars à 18 h00 en Mairie de Chailly-en-Brie
- **Validation du stagiaire** proposé par le CLD. Le bureau a décidé de financer les logiciels nécessaires mis à sa disposition. Reste à régler le problème de l'hébergement 3 nuits par semaine : 2 solutions possibles.
- **Accord d'un supplément de budget** de 1 000 euros demandé par le CLD qui passe de 1500 à 2500 euros sur la rubrique « divers CLD »
- Le SMEP va demander une subvention de 75 000 euros à la Région, ce qui permettra au SMEP d'embaucher 1 à 2 stagiaires
- Échanges sur l'un des problèmes pointés par le Préfet : **la cabanisation** : Systématisation de la signature d'une convention entre les communes et de la SAFER en cas de risque de cabanisation + fiche pratique sur la procédure juridique à suivre pour lutter contre sa pérennisation+ fiches pratiques mises à disposition des communes émanant de la Région et de l'IAU

- **Étude « Réseau Pouce » par des étudiants** de la Bretonnière est en cours d'analyse d'un questionnaire dont les résultats seront présentés au Bureau.
- Le SMEP a demandé la **désignation de référents forestiers** (une cinquantaine) qui se réuniront prochainement pour la 1ère fois.
- **Samuel Coquin** est désormais Directeur de l'EPIC Tourisme de la CACPB et ne peut disposer de par les règles légales de mise à disposition, de plus de 5 heures hebdomadaires (15% de son temps de travail) au projet PNR. Un recrutement est envisagé qui pourrait être mis à la disposition par la Région. Le CLD propose un recrutement plutôt à l'IAU.
- **JF Léger démissionne** de la présidence de la commission Communication et Finances et du Bureau du SMEP pour raisons professionnelles.
- Le Maire de Saint-Cyr demande la **présence du CLD** dans sa commune les 12 et 19 juin 2019 → passage des dossiers en comité de promotion
- **Prochain Bureau puis comité syndical** : 19 mars 2019 à 18h en mairie de Coulommiers
- **Création d'un syndicat des agriculteurs BIO** qui voudrait passer de 400 à 4000 hectares bio et souhaite devenir le syndicat des agriculteurs bio du Parc Naturel – Une trentaine d'agriculteurs en seront membres.

Organisation de la visite du territoire

- Il faut désigner 5 délégués du CO ou des ateliers :
JL Renaud - JC Duchauchoy - AM Nuyttens - Jane Buisson - Pierre Doerler

Comité de promotion

- **Atelier de communication le 14 mars** pour étudier ou avancer sur les nouvelles demandes à présenter en comité de promotion prévu le 8 avril 2019 à 18h30 (en Mairie de Chailly-en-Brie, à confirmer)
- Foire aux fromages et aux vins, quelle posture ?
- Festival « paroles de plantes » à la Ferté-Gaucher 11 et 12 mai 2019 → insertion d'un encart « esprit PNR » soit intégrée dans la brochure de présentation avec logo du PNR
- « Festi'vert » – 19.05.2019 à Saint Cyr sur Morin
- « Écolo Rando » à Chauffry – 25.05.2019 (déjà validé par le comité de promotion)
- « AMAP » de Mouroux (déjà validé par le comité de promotion)
- « 800 ans de la Collégiale » de Crécy-la-Chapelle
- « Feuilles de vignes » de Guérard

Gerhart Dehan souligne la complexité des démarches, les délais très longs et la difficulté pour les porteurs d'événements de bien comprendre le rôle et la place du Comité de promotion .

Prochaine Assemblée Plénière du CLD

- Selon le règlement, il faut interroger chaque membre du CLD pour connaître sa volonté d'être renouvelé, ce qui sera fait lors d'une assemblée plénière, le Bureau du SMEP ayant acté le choix de demander au CLD de se saisir de la prolongation du mandat de ses membres d'une année supplémentaire (3 ans au lieu de 2), en raison du contexte actuel très spécifique lié aux prochaines étapes de la procédure de création du Parc.
- En préalable, il faut interroger les membres du CO pour connaître leur position individuelle quant au prolongement de leur mandat de 1 an, ce qui décidera de prévoir de mettre à l'ordre du jour des élections complémentaires.
- sans réponse de membres du CO dans un délai de 15 jours, date d'envoi du mail ou du courrier, ils seront considérés comme démissionnaires
- le règlement intérieur sera joint à la convocation
- penser à demander des pouvoirs aux absents : obligation de quorum pour valider les décisions de l'AP
- Il faut profiter de cette assemblée plénière pour mettre à l'ordre du jour le rapport moral des actions menées depuis 2 ans
- date CLD = **18 avril - 19h** lieu à définir en partenariat avec le SMEP